



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Dossier complet le : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

N° d'enregistrement : \_\_\_\_\_

### 1 Intitulé du projet

Renouvellement de l'autorisation existante pour exploiter le gisement restant sur la carrière de Crotenay (39300) exploitée par la société AYEL.

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

CARRIERES AYEL

Raison sociale

CARRIERES AYEL

N° SIRET

3 3 0 2 1 1 1 1 1 0 0 0 1 9

Type de société (SA, SCI...)

Société à Responsabilité limitée

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

AYEL

Prénom(s)

Brice

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1c) Installation classée pour la protection de l'environnement, Carrière soumise à autorisation mentionnée par la rubrique 2510	La surface totale du projet de carrière soumise à autorisation est de 25ha 80a 87ca

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Ayant récemment obtenu une prolongation de la durée d'extraction autorisée de deux années supplémentaires (APC N°AP-2023-31-DREAL), sans modifier la durée d'autorisation (effective jusqu'en mars 2026), la société SARL CARRIERES AYEL souhaite maintenant renouveler l'autorisation d'exploiter la carrière de Crotenay de 10 années supplémentaires (jusqu'en 2036) tout en préservant la zone d'extraction prévue par l'arrêté préfectoral d'autorisation initial N°AP-2014-12-DREAL du 28 mars 2014.

Aucune modification des périmètres d'autorisation et d'extraction.

Aucune modification de production n'est à prévoir.

Aucune modification des procédés d'extraction et de traitement des matériaux n'est à prévoir.

Ainsi, aucun impact supplémentaire n'est à prévoir, l'activité du site restant identique.

#### 4.2 Objectifs du projet

L'arrêté préfectoral du 28 mars 2014, complété par l'APC du 27 avril 2023, autorisent l'exploitation de la carrière à l'aide d'une installation de traitement jusqu'en mars 2026. La production annuelle ayant été inférieure à celle autorisée, une réserve de gisement estimée à environ 600 000 tonnes commercialisables devrait être encore présente à l'issue de cette autorisation. C'est pourquoi, la SARL CARRIERE AYEL sollicite un renouvellement de 10 ans de sa durée d'autorisation en conservant les conditions d'exploitation récemment mises à jour par l'APC du 27 avril 2023 (production de 60 000 t/an (max 75 000 t/an) - puissance des installation de 345,5 kW au maximum.). Ce délai supplémentaire permettra une exploitation optimale du gisement concerné par l'autorisation initiale et ainsi continuer de fournir une matière première de qualité à la clientèle locale.

Cette demande implique la mise à jour du plan de phasage accompagné d'un calcul des garanties financières et adaptation des conditions de remise en état.

Au vu des caractéristiques du projet (carrière existante intégrée à l'environnement local, conservation des conditions d'exploitation, aucune extension des périmètres d'autorisation et d'extraction), l'exploitant procède au préalable à une demande de cas par cas, pour s'informer sur la nécessité ou non de réaliser une étude d'impact.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Prolongation de l'autorisation d'exploiter la carrière de Crotenay par la société SARL CARRIERES AYEL en préservant les conditions d'exploitation. Les étapes des travaux sont les suivantes :

➤ Le décapage des matériaux superficiels ;

Au vu de l'avancement de l'extraction projetée, environ 3 ha seront encore décapées. Représentant environ 18 000 m<sup>3</sup> de terre végétale - exclusivement consacrée à la remise en état du site. Elle sera stockée en merlon périphérique de sécurité ou conformément stockée et clairement identifiée.

➤ L'extraction du gisement ;

Réserve estimée à 600 000 tonnes en 2026 - soit 10 années supplémentaires à hauteur de 60 000 t/an.

➤ Le traitement des matériaux – production de granulats ;

➤ Évacuation des matériaux ;

➤ L'accueil de matériaux inertes ;

Poursuite de l'accueil d'environ 6 500 m<sup>3</sup> de matériaux inertes chaque année.

➤ La remise en état progressive.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Les conditions d'exploitations resteront inchangées et toutes les mesures de sécurité ainsi que les mesures pour limiter l'impact de l'exploitation seront conservées.

- production de 60 000 tonnes annuelles en moyenne avec des pics maximum de 75 000 tonnes annuelles en cas de besoin exceptionnel.

- puissance de l'installation de traitement de 145,5 kW (criblage concassage-lavage) + Concasseur temporaire de 200 kW (à raison de 2 campagnes de 15 jours par an) : Puissance totale des installations : 345,5 kW

- station de transit de 23 000 m<sup>2</sup>.

À la fin de l'autorisation, l'intégralité des installations seront démantelées comme convenu dans les conditions de remise en état du site.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La carrière de Crotenay est soumise à la procédure d'autorisation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Renouvellement de l'autorisation d'exploiter	10 ans supplémentaires

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit : "le Taureau", "la Charmette", etc... \_\_\_\_\_

Localité : CROTENAY \_\_\_\_\_

Code postal : 3 9 3 0 0 BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 0 5 ° 7 9 ' 8 7 " 8 Lat. : 4 6 ° 7 5 ' 6 7 " 3

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

Point de d'arrivée : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

Communes traversées :

\_\_\_\_\_

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

\_\_\_\_\_

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

L'exploitation de la carrière de Crotenay a été autorisée par l'arrêté préfectoral N°AP-2014-12-DREAL le 28 mars 2014 pour une durée de 12 ans (jusqu'en mars 2026). Au vu de l'évolution de l'exploitation, l'exploitant a souhaité mettre à jour les conditions d'exploitation sans modifier la durée d'autorisation par l'APC N°AP-2023-31-DREAL du 27 avril 2023. La société SARL CARRIERES AYEL souhaite maintenant renouveler l'autorisation d'exploiter la carrière de Crotenay de 10 années supplémentaires (jusqu'en 2036), en préservant les conditions d'exploitation actuelles et en préservant la zone d'extraction prévue par l'arrêté préfectoral d'autorisation initial.

Expiration de l'autorisation initiale : mars 2026  
Expiration de la nouvelle autorisation : mars 2036.

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

**i** Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Conditions d'exploitation inchangées.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des mesures de bruits dans l'environnement ont été effectuées le 17 mai 2022 lors de l'activité de la carrière. Résultats conformes à la réglementation.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mesures de vibrations lors des tirs de mines. À ce jour, l'intégralité des résultats sont conformes à la réglementation.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Mesures de bruits dans l'environnement effectuées le 17 mai 2022.  
Analyses des eaux en sortie de décanteur effectuées réglementairement.  
Suivi des poussières environnementales en place.  
Mesures des vibrations lors de chaque tir de mine.  
Mise en place de 3 piézomètres de surveillance.

À l'heure actuelle, les résultats ne recensent aucune valeur non conforme.

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Entretien et préservation du merlon périphérique qui représente un écran acoustique considérable tout au long de l'exploitation du site.

Activité de l'installation de traitement uniquement lors des horaires d'ouverture du site.

Entretien et stationnement longue durée des engins sur aire étanche.

Plan de tir respecté.

Poursuite d'une gestion réglementée des différents type de déchets.

Sensibilisation du personnel aux sensibilités environnementales et aux règles de sécurité.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet prévoit un renouvellement de l'autorisation d'exploiter la carrière de Crotenay par la société AYEL tout en préservant les périmètres d'autorisation et d'extraction initiaux, les conditions d'exploitation, les suivis environnementaux et les différentes mesures environnementale, paysagère et de sécurité en place.

De ce fait, son incidence sur l'environnement est estimée comme particulièrement faible et au regard des incidences envisagées du projet, nous demandons une dispense d'évaluation environnementale.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom AYEL

Prénom Brice

Qualité du signataire co-gérant

À Crottenay

Fait le 01/06/2023



Signature du (des) demandeur(s)

**CARRIÈRE AYEL**  
S.A.R.L. au capital de 7 622,45 €  
39300 CROTENAY  
Tél. 03 84 51 22 32 - Fax 03 84 51 27 26  
Siret B 330 211 111 00019 - APE 0812 Z